



Récupérer une facture détaillée auprès d'un opérateur téléphonique

Par **jntp44**, le **09/06/2010** à **21:10**

Bonjour,
Je suis actuellement en préparation de jugement en cours d'appel, et aurai souhaité apporter une preuve supplémentaire à mon dossier.
Je souhaiterais récupérer une facture détaillé montrant un numéro appelé ainsi que la durée de la conversation et datant de novembre 2008 auprès de mon opérateur. Ce dernier me dit qu'au delà de 12 mois on ne peut plus les récupérer car elles seraient simplement supprimer de leurs bases de données.
Pensez-vous qu'il me serait tout de même possible de la récupérer, peut-être via mon avocat?
Par avance merci,
A bientôt.

Par **chris_ldv**, le **10/06/2010** à **10:52**

Bonjour,
Demandez à votre opérateur de vous préciser sa réponse par écrit.
Salutations,

Par **jntp44**, le **10/06/2010** à **17:12**

Bonjour,
Déjà, merci pour votre réponse.
Quel est l'intérêt de leur faire préciser leur réponse par écrit?
Qu'en pensez vous de votre point de vue?
Merci et à bientôt.

Par **chris_ldv**, le **10/06/2010** à **18:30**

Bonjour,rnrnSoit l'opérateur dit la vérité: cela ne les dérangera pas de confirmer par écrit.rnrnSoit l'opérateur souhaite juste se débarrasser d'une demande qui prend du temps et ne lui rapporte rien: mais si il met par écrit une impossibilité qui s'avère être mensongère il engage sa responsabilité ... devant le juge.rnSi tel est bien le cas il ne prendra pas un tel risque et vous fournira ce que vous sollicitez.rnrnCordialement,

Par **jmt44**, le **10/06/2010** à **21:53**

Bonsoir,rnMerci, je les ai rappelé aujourd'hui, ils me disent qu'ils n'ont pas de formulaire type!rnIls doivent me rappeler demain.rnCordialement.